



SI de l'environnement à Blainville - Damelevières (Siren : 245400684)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Damelevières
Arrondissement	Lunéville
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/01/1996
Date d'effet	10/01/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel RIVET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	47 route de Blainville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	54360 Damelevières
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 434
Densité moyenne	267,18

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
54	Blainville-sur-l'Eau (215400763)	4 028
54	Damelevières (215401522)	3 224
54	Mont-sur-Meurthe (215403833)	1 123
54	Rehainviller (215404492)	1 059

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) A la carte : La compétence a été conservée par : Mont-sur-Meurthe, Rehainviller
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif <i>Contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées et le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
54	SM départemental d'assainissement non collectif de Meurthe et Moselle (255403685)	SM fermé	276 764

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)